

augmentaient tous la valeur de leurs exportations sur le marché américain en 1986 et en 1987, les importations en provenance des autres pays ont chuté de 87 %, de sorte qu'au total, les importations américaines ont décliné. Le principal concurrent est le Japon.

Les importations totales de composés aromatiques, odoriférants et aromatisants (Annexe A 5173400) ont dépassé les 99 millions de dollars US en 1987, en régression de 38 % par rapport à 1985 où elles se situaient à environ 161 millions de dollars US. L'Europe et le Japon ont largement dominé le marché en fournissant près de 89 % des importations américaines en 1986. Le Japon a occupé le premier rang avec une part de 65,7 %, tandis que le Royaume-Uni, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas étaient les principaux fournisseurs européens. Globalement, le prix moyen à la livre des importations de composés aromatiques, odoriférants et aromatisants provenant du Japon était de quatre à cinq fois plus élevé que celui de l'Europe, ce qui permet de supposer qu'il existe de grandes différences dans le type ou la gamme de produits que les importateurs américains reçoivent de ces deux régions. Les importations du Canada sont demeurées peu nombreuses ou nulles pendant la période examinée, alors que celles des autres pays ont connu une croissance modérée.

De façon générale, la part des importations détenue par les producteurs canadiens peut être caractérisée comme extrêmement volatile. Dans les deux cas les plus frappants, les parts canadiennes de "lactones, composés de soufre, plomb-tétraéthyle et autres composés organiques, nda" ainsi que de "présure et autres enzymes et ferments, nda" ont chuté de 15,1 % et de 10,4 % respectivement en 1982 à 3,5 % et 6,1 % en 1987. La part détenue par le Canada sur le marché américain d'importation de composés organiques cycliques a plus que doublé, passant de 0,7 % en 1982 à 2,3 % en 1987. Dans le même temps, les importations de composés organiques cycliques de l'Europe et du Japon ont régressé (perte de 2,5 % et de 5,2 % respectivement) tandis que les autres pays élargissaient de 6,1 % leur part du marché américain d'importation.

Les fabricants canadiens de produits et préparations chimiques n'ont réussi que récemment à accroître la valeur de leurs expéditions aux États-Unis, qui avait stagné entre 44 et 40 millions de dollars US de 1982 à 1985. Ces chiffres correspondaient à une part du marché d'environ 18 % en 1982 et de 6 % en 1985; le total des importations avait triplé au cours de cette période. La situation s'est améliorée en 1986 et 1987, années pendant lesquelles la part du Canada sur le marché américain des produits et préparations chimiques se fixait à 12 % et à 18 %, respectivement.

La hausse des prix des importations provenant des pays développés, de même que la stabilité relative de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, apparaît de bonne augure pour les entreprises canadiennes désireuses d'accroître leurs exportations aux États-Unis. En cas de ratification de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada, les perspectives s'ouvriront encore davantage grâce à la suppression progressive de droits de douane variant de 1,3 % à 23,5 % selon les produits chimiques. La réduction des droits de douane se fera en dix